

Diplôme des Métiers d'Art

"Art de l'habitat" (DMA)

Option ébénisterie

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectif de former des professionnels spécialistes capables d'imaginer, concevoir, mettre au point et fabriquer du mobilier de qualité pour des petites ou moyennes séries. Le bois est le matériau de prédilection de l'ébéniste, mais il y associe tous les matériaux dont la plasticité ou la fonctionnalité lui semblent opportunes.

Durée de la formation

Formation en deux ans (niveau III)

Conditions d'inscription

- Après un diplôme de niveau IV lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV sous certaines conditions.
- L'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier.
- Être âgé de moins de 26 ans.

Qualités requises

Le travail de l'ébéniste est passionnant mais exigeant. L'étudiant doit aimer le travail manuel soigné et précis. Le sens de l'organisation, la patience, permettent d'aborder des tâches complexes. La positivité, la créativité esthétique ou technique, le sens du relationnel sont aujourd'hui indispensables à la réussite dans cette voie.

Insertion professionnelle

- Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur.
- PME / PMI au titre de la conception et de la fabrication.
- Bureau de conception des grandes entreprises industrielles, prototypage.
- Aménagements de locaux collectifs, de lieux d'exposition.
- Arts du spectacle.

Poursuite d'études possible

- Diplôme de niveau IV ou V dans une filière annexe.
- DSAA ; DSMA.
- Licence d'arts appliqués ; licence professionnelle.

Horaires hebdomadaires

- 16 heures d'enseignement professionnel.
- 12 heures d'arts appliqués.
- 7 heures d'enseignement général (Français, Physique, Anglais).
- Une Période de Formation en Entreprise de 6 semaines immerge l'étudiant dans les exigences professionnelles du métier.

Conditions d'obtention du diplôme

- 8 « UE » constituent le DMA. Il est nécessaire de valider les UE de première année pour passer en deuxième.
- La totalité des UE doit être validée pour obtenir le diplôme.



Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>